



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 12ème législature

fonds d'aide aux jeunes en difficulté

Question écrite n° 33730

### Texte de la question

M. Michel Lefait appelle l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la situation de précarité et d'exclusion que vivent certains jeunes. Les missions locales, au travers du fonds d'aide aux jeunes en difficulté, peuvent apporter une première réponse, mais le projet de suppression de ce fonds d'urgence inquiète vivement le public en difficulté et les missions locales. Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître ses intentions quant au maintien de ce dispositif de secours.

### Données clés

**Auteur :** [M. Michel Lefait](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (8<sup>e</sup> circonscription) - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 33730

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** économie, finances et emploi

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 février 2004, page 1124